



Témoignage pour divorce

Par **Sophie2**, le **27/09/2024** à **13:46**

Bonjour à tous,

Je vais faire un témoignage écrit dans le cadre d'un divorce d'un ami. Pourriez-vous me dire si je peux me permettre de noter dans ce cerfa, en plus de parler de mon ami, puis je donner mon ressenti sur le problème de sa femme ?

Par exemple, puis je noter que j'ai l'impression qu'elle est manipulatrice perverse narcissique et qu'il faudrait envisager une expertise médicale sur elle et ses enfants qui subissent la violence de leur mère ?

Merci de votre retour.

Excellente journée

Par **Lingénu**, le **27/09/2024** à **13:56**

Bonjour,

Il faut rester neutre et factuel : telle personne a dit ou fait telle chose à tel moment en telles circonstances.

Plus vous exprimerez vos sentiments, moins votre témoignage sera crédible.

Par **Sophie2**, le **27/09/2024** à **14:04**

Merci de votre retour. Le souci c'est que son avocat ne veut pas demander d'expertise, ni diffuser les enregistrements à l'audience ou du moins en faire part au juge.

Cordialement

Par **beatles**, le **27/09/2024** à **14:12**

Bonjour,

Si vous faites référence à [ce cerfa](#) il demande d'établir des faits matériels que n'est pas un ressenti partial basé sur une soi-disant expertise que vous n'avez pas les compétences de faire.

Cdt.

Par **Lingénu**, le **27/09/2024** à **14:19**

Vous voudriez donc vous substituer à l'expert qui n'a pas été requis par votre ami. C'est une très mauvaise idée.

Par **Sophie2**, le **27/09/2024** à **17:06**

[beatles et Lingénu](#), bonjour oui je fais bien référence à ce cerfa. Non je ne suis pas psychiatre, je sais. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai hésité à le mentionner et à recopier mon témoignage. mais j'espérais juste provoquer une expertise.

Entre temps, j'ai discuté avec mon ami qui va le demander lui-même donc je suis rassurée 😊

Merci à tous

Bonne fin de journée